

LA SOCIÉTÉ KANAK

EN PROVINCE DES ÎLES LOYAUTÉ



Province des Îles Loyauté

PRÉAMBULE

PRÉAMBULE

Suite aux élections provinciales de 2014 en province des Îles, l'Exécutif a fait de la famille une grande priorité.

Cette volonté s'est traduite par la mise en place d'un secteur entièrement dédié à la condition féminine et à la famille et qui a conduit à la création d'un véritable service public en la matière.

La Famille, est le premier cadre dans lequel la femme qui en est le pilier, est très souvent mise à l'épreuve sans pour autant qu'elle puisse comme il se doit, bénéficier de moyens adéquats pour y faire face.

Forte de ce constat, la province des îles a élaboré une stratégie globale pour répondre à cette ambition.

Dans ce cadre précis, il a été impulsée une consultation la plus large possible afin d'établir les grandes orientations de la politique de la famille aux îles Loyauté. Cette démarche a intégré l'ensemble des acteurs concernés à la fois institutionnels, professionnels mais également de la société civile.

La réflexion s'est d'abord appuyée sur un certain nombre de constats et a ainsi permis de mettre en exergue une série de recommandations retranscrites dans ce document.

La démarche participative dans la collecte de données des réseaux de femmes, coutumiers, religieux, jeunes et d'institutions s'est déroulée pendant trois années, de 2016 à 2018 à Mou, Lifou, puis à Tadine, Maré, et enfin à Mouli, Ouvéa.

La finalité de ce référentiel de la politique familiale de la province des Îles est bien d'émettre des recommandations pragmatiques avec des objectifs opérationnels à court et moyen terme pour la mise en œuvre d'une politique publique réaliste et adapté aux enjeux avenir.

La province doit être en mesure et en capacité de nouer, avec l'ensemble des acteurs composant la vie sociale aux Îles, des relations de confiance et de partenariats permettant à chacun de s'engager afin que soient assumés ensemble les différents niveaux de responsabilité en tribu.

Ce référentiel présente trente et une (31) recommandations soumises à la collectivité provinciale dans le but de renforcer ses actions en faveur de la Famille loyaltienne dans le sens de rendre sa politique publique à la hauteur des enjeux actuels et avenir. Le défi réside dans la remise à jour de moyens existants pour une meilleure optimisation et dans la mise en place de dispositifs innovants adaptés aux enjeux futurs.

Quoi qu'il en soit, l'enjeu est celui du maintien de ce lien social permanent, équilibré et évolutif qui doit rester déterminant pour l'épanouissement de nos familles, socles de nos organisations sociales actuelles et avenir.

Le projet de société loyaltien en devenir reste tributaire de la place qui sera accordé à la famille loyaltienne dans le futur.

**Sous la présidence de Madame Henriette Pujapujane
Présidente de la commission Femme et Famille
De la Province des Iles Loyauté**

Telle est la thématique générale qui a servi de fil conducteur pour mener les travaux.

"Assumons ensemble nos responsabilités à la tribu"



INTRODUCTION

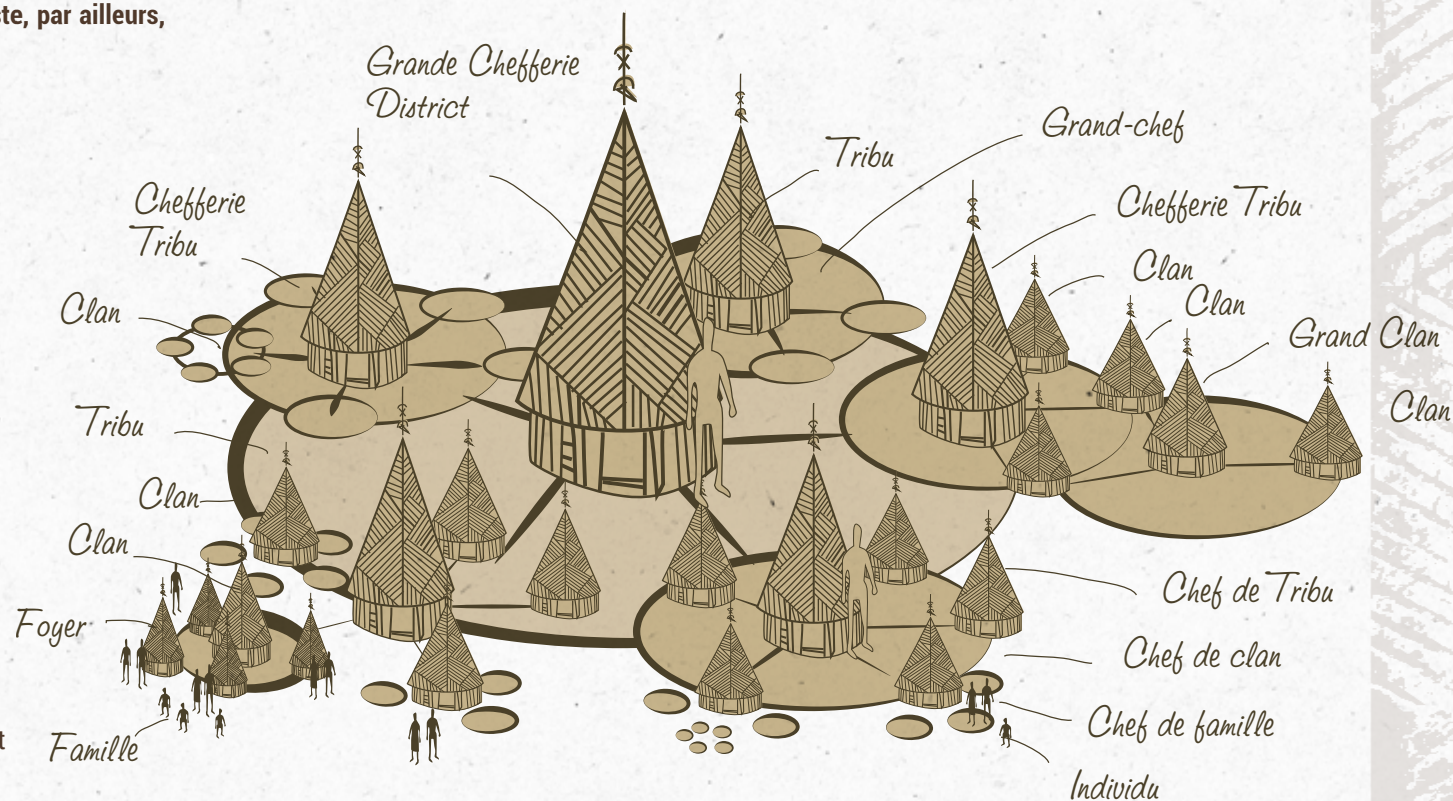
En province des Îles où la population est à majorité kanak, la famille se définit par un ensemble de personnes issues de relations de parenté et de liens entre clans. L'organisation sociale kanak est le socle de la vie de la Loyaltienne et du Loyaltien et reste, par ailleurs, fortement régulée par des rites et cérémonies culturels.

De ce fait, le riche patrimoine culturel est organisé et transmis selon deux modes :

- Par la cellule d'éducation familiale regroupant les parents, enfants, grands-parents, oncles et tantes.
- Par la cellule d'éducation communautaire de la tribu liant les groupes de personnes d'un même environnement à son appartenance, à sa chefferie et par ses croyances notamment religieuses.

Il est indéniable que le bien-être de tout habitant des Îles repose sur sa relation avec sa famille, son clan et sa chefferie. Cela étant, toute culture est vivante et tout homme est mobile. Aussi, il est nécessaire de trouver des passerelles permettant de répondre aux besoins de nos populations sans pour autant dénaturer le système organisationnel local. Par ailleurs, notre système d'organisation sociale se doit également de trouver de nouvelles solutions permettant de répondre aux besoins de nos populations de plus en plus prégnants.

Cela nécessite beaucoup d'humilité, de respect et dialogue pour une compréhension mutuelle afin de préserver l'épanouissement et l'équilibre de nos familles, composantes majeures de nos chefferies et, par extension, cibles de nos politiques publiques. En conséquence, le bien-être de nos familles nécessite d'assumer tous ensemble nos responsabilités. Telle est l'ambition de notre politique provinciale.



*Le bien-être
de tout habitant
des Îles repose
sur sa relation
avec sa famille*

La politique de la famille prend en compte à ce jour, quatre catégories de personne : **La petite enfance et l'enfance, la jeunesse, la femme et la personne âgée.** Vous disposez ainsi ci-joint des premières recommandations par catégorie pour un mieux-vivre de nos populations.

La petite enfance et l'enfance

La petite enfance et l'enfance représentent une part non négligeable de la population loyaltienne soit près de 20 % (5-14 ans, au recensement 2014). Plusieurs écoles de proximité ont vu le jour depuis les années 90 favorisant ainsi l'accès à la scolarité. Par ailleurs, hors période scolaire, les enfants peuvent se distraire dans les centres aérés, de loisirs créés en partenariat avec les communes des îles Loyauté.

*" Il apparaît important
que des temps en famille
soient privilégiés
ou repositionnés*

Dans les tribus, l'attache à l'enseignement religieux est tout aussi important (valeur de respect, humilité, partage) et les jeunes participent chaque week-end à des regroupements (école du dimanche, école catéchiste).

Aujourd'hui, il apparaît important que des temps en famille soient privilégiés ou repositionnés, permettant aux parents de passer du temps avec leurs enfants à discuter, jouer et s'amuser ensemble.

En effet, durant toute la semaine, l'enfant passe la majorité de son parcours à l'école, suivant les parents dans les activités tribales ou lors des offices religieux. De moins en moins de temps est réservé à la relation parents-enfants ou tout simplement pour parler. Ce schéma est enregistré par l'enfant qui in fine trouve et construit des repères en dehors de la maison. Repères pouvant être préjudiciables pour lui.



► **Recommandation 1**

Reconnaissance du statut d'assistante maternelle pour la garde d'enfants en bas âge

- Création d'emploi
- Épanouissement de la femme en tribu

► **Recommandation 2**

Créer des espaces d'échanges entre les tout-petits et les personnes âgées

- Initiation à l'écoute de la langue drehu/nengone ou iaai/faga auprès des enfants.
- Pour les personnes âgées, maintien de la mémoire en cas de maladie d'Alzheimer et autres et du renforcement de motricité pour les problèmes d'articulations.
- Maintien des personnes âgées à domicile et épanouissement de la personne

► **Recommandation 3**

Développer une communication bienveillante entre les parents et les enfants

(attitude positive et quand cela ne va pas, entreprendre avec l'enfant des actions positives)

► **Recommandation 4**

Se concerter avec les conseils de district et les institutions sur les calendriers d'évènementiels, de mariages.

Ces derniers commencent à présenter un danger, car les couples sont de plus en plus jeunes et le nombre de demandes de dissolution de mariage grandissant avec, entre autres, la problématique de la garde des enfants. Un danger car les couples sont de plus en plus jeunes ; nombre grandissant de demandes de dissolution de mariage, garde d'enfants).

- **Nombre grandissant de demandes de dissolution de mariage, garde d'enfants**



La jeunesse

Le jeune vivant aux Îles se définit par son appartenance à une famille, un clan et une chefferie. Il attache une grande importance à son identité coutumière. Il représente plus de 20 % des 15/29 ans de la population, selon le recensement de 2004.

Les jeunes des tribus se définissent comme étant des acteurs incontournables dans l'organisation sociale de la tribu. Elle est la force de la tribu, les jeunes sont les bras et les jambes de la communauté.

*La famille nourrit
son identité
coutumière
et lui permet
d'être ce qu'il est*

Leurs actions et implications se déclinent tout au long de la vie quotidienne.

- Les travaux des champs : débrousser, nettoyer et préparer les cultures.
- Les travaux coutumiers : les mariages, deuils...
- Les fêtes religieuses : bien que la fréquentation des églises et temples reste limitée, les jeunes sont présents à chaque préparatif et accompagnent leurs aînés.
- Les manifestations sportives et culturelles : les jeunes aident à l'organisation, mais ne sont pas présents dans les espaces décisionnels associatifs.

Les jeunes considèrent toutes ces tâches comme une responsabilité participative, leur « part de travail » et ne les assimilent aucunement à des corvées. Même pour les travaux difficiles, la solidarité et le soutien familial sont de mise, car le groupe devient une force. Le jeune est une ressource pour sa famille. La famille nourrit son identité coutumière et lui permet d'être ce qu'il est. Elle incarne la protection, la sécurité. Elle est, tout comme le clan, le premier refuge en cas de mal-être.



TRAVAIL AVEC LES CHEFFERIES

VALORISER LA RELATION ENTRE LES COUTUMIERS ET LES JEUNES

► Recommandation 5

Créer dans chaque tribu une cellule « jeunes » avec des référents pour coordonner, encadrer leurs activités.

► Recommandation 6

Faire un recensement des jeunes en tribu et connaître leurs besoins

► Recommandation 7

Construire le dialogue intergénérationnel et permettre la prise de parole des jeunes, pouvoir les écouter sans porter de jugement et les laisser entreprendre

► Recommandation 8

La question du modèle est important : proposition de mise en place d'un carrefour avec des personnes qui ont réussi.

L'INFORMATION

► Recommandation 9

Mettre en place un espace d'accueil et d'orientation des jeunes de type point d'information jeunesse de proximité ou de relais d'information en tribu et utiliser des « eikas » (hébergement d'urgence).

► Recommandation 10

Développer l'accès Wifi gratuit dans l'île ainsi que le numérique (cyber tribu / cyber caravane) en mettant l'accent sur une sensibilisation aux dangers de ces outils auprès des familles, une démarche organisée par des jeunes formés.

► Recommandation 11

Créer un système de réseaux d'information en identifiant des jeunes « leaders » dans les tribus ou des associations dynamiques qui seraient le relais entre les jeunes et les institutions.

LE SAVOIR-ÊTRE

► Recommandation 12

Développement des compétences interpersonnelles / psychosociales chez les jeunes

- Développer les aptitudes à ne pas avoir peur, à s'exprimer, à aller de l'avant vers les professionnels pour chercher l'information.
- Permettre aux jeunes de mieux se connaître, leurs motivations, leurs besoins et leurs ambitions et leur apprendre à être curieux
- Permettre aux jeunes d'avoir de la conviction, de la motivation et de la confiance, car ils en ont les capacités.

► Recommandation 13

Valorisation de la jeunesse

- Réaffirmer les valeurs culturelles afin que les jeunes soient fiers de leur culture
- Exploiter leurs compétences, leur force et capacité à se mobiliser, se rassembler et agir ensemble pour un espace commun
- Expliquer que la réussite sociale n'est pas liée seulement à la réussite scolaire. Il existe d'autres formes et chemins de réussite en tribu. Illustrer à travers des exemples.

► Recommandation 14

Lutter contre les comportements à risque

- Limiter l'importation d'alcool sur l'île, définir des quotas.
- Proposer une sensibilisation aux méfaits d'internet et comment les contrôler.
- Mettre en place des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.
- Développer des actions de prévention.

► Recommandation 15

Favoriser l'engagement et l'initiative des jeunes

- Développer des espaces de rencontres, de débats entre jeunes sur des thématiques qui les intéressent.
- Créer des associations de jeunes ou réserver des places aux jeunes dans les instances décisionnelles des associations.
- Mettre en place un parrainage qui fasse le lien entre l'aîné et le jeune.
- Permettre aux jeunes d'être force de proposition au travers de conseils de jeunes tribaux, communaux.
- Favoriser la mise en place d'organisations regroupant les jeunes et portées par eux (tournoi inter-tribus pour lutter contre les fléaux, faire venir des étudiants d'ailleurs, avoir des temps d'échange avec les aînés sur notre histoire commune)

L' EMPLOI-FORMATION

► Recommandation 16

Proposer plus de débouchés, identifier des niches de microprojets et des formations ciblées

- Proposer du choix, permettre l'expression de différentes formes d'intelligence et valoriser les potentiels/richesses : pêche, artisanat, culture des champs...
- Recenser les ressources que les jeunes peuvent exploiter sur l'île et leur permettre de se les approprier.
- Accompagner les jeunes dans le recensement des ressources et leurs démarche en entrepreneuriat.
- Favoriser le développement des structures, comme la Maison familiale et rurale (MFR), qui répondent aux besoins de terrain des jeunes et leur apprennent à être autonomes.
- Informer les jeunes sur les structures pour écouler les produits vivriers.
- Mettre en place des formations adaptées et liées à notre réalité quotidienne avec notre vie sur l'île (vanille, coprah, miel, pêche, couture, pandanus, utilisation du cocotier)
- Permettre la reprise d'études auprès des jeunes qui les ont mises temporairement de côté (grossesse, perte de motivation, jeune qui se cherche...)
- Développer les systèmes de coopératives en redynamisant les structures existantes (UCPA, UCPM)
- Développer un passage régulier de bus de la formation et de l'information en tribu.
- Développer des formations à des prix abordables, comme par exemple le permis de conduire.
- Assurer plus de suivi des demandes de formation des jeunes et les tenir informer des résultats liés à leurs inscriptions, formations et projets

► Recommandation 17

Besoin d'espace (s) et d'activités de loisirs

- Créer des activités divertissantes autres que celles en tribu avec une structure comme le Rex, à Nouméa (danse hip-hop, etc.)
- Développer la pratique de l'escalade, l'équitation ou les activités nautiques.

► Recommandation 18

Souhait de création d'un espace de rencontre pour les jeunes des Îles à Nouméa



Les femmes

La thématique de la condition féminine aux îles Loyauté est importante. Tout comme le jeune, la femme fait partie d'une famille, un clan et son appartenance lui confère un rôle prédominant dans l'espace culturel kanak. Elle est le lien entre les clans puisqu'elle permet la descendance.

Bien que discret, le pouvoir décisionnel de la femme dans l'enceinte familiale est très important et reste complémentaire à celui de l'homme/mari. Alors que lui représente l'autorité et la solidité dans le couple, la femme/mère représente l'affect indispensable dans la construction et le développement notamment de l'enfant.

Il est important de noter que la transmission des savoir-faire par les aînées permet aux jeunes femmes de perpétuer les pratiques comme l'utilisation des pandanus pour l'habitat et l'ornement ou encore le cocotier pour les abris. Ces activités culturelles ont favorisé l'émergence d'une économie informelle que les pouvoirs publics essaient d'accompagner au mieux. Utiliser l'existant et le transformer est important.

*La transmission
des savoir-faire
par les aînées permet
aux jeunes femmes
de perpétuer
les pratiques*

Les violences intrafamiliales sont une des conséquences du mal-être au sein de la famille. Il est donc important d'identifier le bon axe : « Le lien, la relation sociale : ma famille et moi, mon clan et moi, ma chefferie et moi. Quel engagement, quel positionnement ? Quel ancrage ? »



Quelques recommandations sont ainsi émises et répondent aussi au besoin d'être à l'écoute des femmes et de leurs préoccupations à la maison et en dehors.

L'EMPLOI ET L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS

► Recommandation 19

Prévention en établissement scolaire sur l'égalité filles-garçons dans tous les domaines

► Recommandation 20

Accession à des postes à responsabilité de plus de femmes et dans les espaces décisionnels.

LA FORMATION

► Recommandation 21

Identification en amont des besoins en formation des femmes dans tous les secteurs d'activité.

L'INFORMATION

► Recommandation 22

Développement des forums en tribu sur la prévention et l'accès aux formations.

LE MODE DE GARDE D'ENFANTS

► Recommandation 23

Demande de reconnaissance des assistantes maternelle en tribu.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

► Recommandation 24

Renforcement de la pratique du tai chi et du qi gong en tribu et dans les centres médicaux.

► Recommandation 25

Développement d'ateliers d'art culinaire en partenariat avec les associations de producteurs bio : le bien manger permet de se maintenir en bonne santé.

► Recommandation 26

Développement du sport bien-être à la mer, au champ.

LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

► Recommandation 27

Renforcement du conseil juridique d'accès pour le droit des femmes

- Accompagner la victime dans les démarches de conseil et de suivi judiciaire.
- Travailler avec l'auteur des faits et les autorités coutumières.

► Recommandation 28

Développement des « eikas de proximité ». Ces hébergements d'urgence, en partenariat avec le réseau des églises des Iles et la collaboration avec les chefferies, permettent de mettre à l'abri la ou les victimes, le temps qu'une solution soit trouvée.

Les personnes âgées

Les personnes âgées de 60 ans et plus représentent près de 13 % (recensement de 2014), soit une part non négligeable de la population des îles Loyauté. La santé de proximité et la prévention sont deux axes majeurs qui permettent à ces personnes vulnérables de pouvoir bénéficier d'attention personnalisée.

► Recommandation 29

Le lien intergénérationnel est fondamental et doit être conservé.

- L'histoire des aînés doit être enregistrée pour que les générations futures la connaissent et la perpétuent en y intégrant des éléments de leur passage, mais également afin d'éviter au maximum les conflits de toutes sortes.
- La mémoire des aînés est travaillée lorsque les plus jeunes leurs posent des questions, lors des ateliers de travaux manuels et autres.
- Leur motricité est sollicitée et encouragée surtout dès lors que les personnes âgées rencontrent des pathologies comme la maladie d'Alzheimer ou le RRA, rhumatisme articulaire aigu.

► Recommandation 30

Favoriser et personnaliser l'accès aux services publics pour les personnes âgées et handicapées.

► Recommandation 31

Adaptation des habitations sociales des PA-PH en prenant en compte notre environnement kanak.



"Assumons ensemble nos responsabilités à la tribu"



Ce recueil présente **31 vœux soumis à la collectivité provinciale afin d'améliorer les conditions de vie de nos familles aux îles.**

Le défi réside dans la remise à jour de moyens existants et de la mise en place de dispositifs innovants. Quoi qu'il en soit, l'enjeu est le maintien du lien social déterminant pour l'épanouissement de nos familles, socles de nos organisations sociales.

Cela passe indéniablement par les partenariats que la province sera en capacité de nouer avec l'ensemble des acteurs composants la vie sociale aux îles et permettant à chacun de s'engager afin d'assumer ensemble nos responsabilités en tribu.

Sous la présidence de **Madame Henriette Pujapujane**
Présidente Commission femme et famille
Province des îles Loyauté



Rédaction : Emélie Héra KATRAWI
avec la contribution de Sophie Cunane WAIA
Direction technique





LA SOCIÉTÉ KANAK

EN PROVINCE DES ÎLES LOYAUTÉ



Province des Îles Loyauté